



Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2020
Via Visio ZOOM
Le vendredi 26 juin 2020 à 18h30

Association : Assa Escalade
Adresse : Centre jeunesse et sport
Stade Paul Charpin Domaine des Semboules
06600 Antibes
Tél : 0633333316
Courriel : info@assa-escalade.fr

Ordre du jour

Ouverture et mot de bienvenue	1
Appel de noms / Confirmation de Quorum	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Rapport moral du Président	2
Adoption du rapport moral	6
Résultats du sondage	7
Point sur les adhésions	9
Présentation du rapport financier	12
Cotisation 2020-2021	16
Modification des statuts	17
Projets de SAE avec la mairie	17
Propositions pour la saison 2020-2021	19
Remise virtuelle des prix	19
Election et/ou renouvellement des membres du Conseil d'Administration	19

Ouverture et mot de bienvenue

Le 26 juin 2020 à 18h, les membres de l'association ASSA ESCALADE se sont réunis via Visioconférence ZOOM faisant suite aux aménagements post-Covid, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de leur président.

L'Assemblée était présidée par Mr David LAGANE, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Olivier TAFANI, secrétaire de l'association. 131 des membres étaient présents ou représentés (40 présents via Visio-conférence et 91 procurations).

Le quorum est atteint l'assemblée générale peut avoir lieu.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Approbation des comptes
- Rapport moral et financier
- Election des membres du conseil d'administration pour l'année 2020-20201

Appel de noms / Confirmation de Quorum

Présents : 40 (voir Zoom pour confirmation)

Procurations : 91 ([Registre des procurations](#))

Total : 131 Présents ou représentés

Les statuts de l'association précisent un quorum de $\frac{1}{3}$ des 306 membres : soit 62 membres.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'assemblée.



Ordre du jour

- Ouverture et mot de bienvenue
- Vérification du quorum, appel des noms
- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport moral du président
- Résultat du sondage
- Rapport financier du trésorier
- Prix de la cotisation 2020-2021
- Modification des statuts
 - Ajout d'une modification
- Propositions pour la saison 2020/2021
 - Les Semboules 3000
- Le déconventionnement des falaises
- Remise virtuelle des prix
- Election du nouveau conseil d'administration

Adopté à l'unanimité

Rapport moral du Président

Le président présente un compte-rendu de l'activité du club pour la saison 2019-2020.

Les deux faits marquants de la saison 2019-2020 sont :

- Le covid-19 qui a obligé le club à organiser d'autres activités
- Avec 306 licenciés, le club devient le troisième club de PACA avec 306 licenciés, derrière US Cagnes et Briançon escalade.



Concernant le COVID-19, la fédération FFME a indiqué dans un courrier :

“En tout état de cause, si les statuts de l'association n'excluent pas expressément la possibilité d'un remboursement de la cotisation, il n'en demeure pas moins que ce dernier n'a pas lieu d'être, la cotisation ne constituant pas la contrepartie d'une prestation de service.”

Le club décide de ne pas rembourser les cotisations étant donné les activités qui ont été maintenues lorsqu'il a été possible de le faire à distance (séance de sport via zoom, activités avec les enfants à distance etc) et les activités supplémentaires proposées à la sortie du confinement.



Covid 19



Ce qui a été annulé	Ce qu'il a été possible de faire
Accès aux murs aux autonomes	✗
5 semaines de cours encadrés enfant	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 8 séances zoom enfant (le mercredi faute de participants le samedi) ✓ 2 séances contact le mercredi + cours en juin Mer. Sam ✓ 11 cours mercredi/samedi La Colle
5 semaines de cours encadrés adultes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 6 cours mercredi/samedi La Colle ✓ Juin : à la Colle Mercredi / Samedi
2 sorties encadrées adultes (grandes voies, canyon)	✓ 2 sorties encadrées le 16 mai, le 10 juin + annulation météo + soirée à la Colle-Sur-Loup
1 sortie encadrée enfant	✓ 3 sorties encadrées les 3, 6 et 10 juin
1 stage ado enfant	✗
5 séances PPG	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 23 séances de PPG en ligne ✓ 8 séances de PPG (mai-juin)
2 séances Yoga	✓ 4 séances de Yoga en ligne accessible à tous Forfait pour la suite
✗	Projet sportif 2020/2021
✗	Création de la chaîne vidéos Youtube et documents...

Avec la mise à disposition par la mairie de la salle des Semboules le samedi après-midi, la section enfant qui a doublé en passant de 61 à 118 jeunes cette année. Le club a réussi cette année à accepter 80% des demandes d'inscriptions, quand les années précédentes il fallait parfois attendre 1,5 année pour inscrire un enfant.

Autrefois accessible à partir de 6 ans, le club s'ouvre aujourd'hui aux 4-6 ans avec la section Baby escalade.

Comme tous les ans, le club :

- Offre un cours débutant enfant le mercredi de 13h30 à 20h.
- Offre un cours débutant adulte le mercredi et le jeudi 19h30 - 22h
- A reconduit l'encadrement d'un entraînement sportif de Préparation Physique Généralisée d'une heure par semaine.
- A organisé une dizaine de sorties encadrées adultes et une dizaine de sorties encadrées enfants

- A reconduit une initiation canyon et une initiation grande voie (faute de conditions météo favorables & mauvaises conditions en glace, l'initiation cascade de neige a été remplacée par une initiation ski de randonnée)
- A organisé le week-end d'intégration à Toirana (Italie)
- A organisé un voyage en Sicile (Toussaint) et annulé le voyage de Majorque (Printemps) à cause du Covid-19.
- N'a pas pu organiser les formations PSC1 (premiers secours) et EPI (Equipement de Protection Individuel) en raison du Covid-19
- A formé 3 initiateurs SAE (Thomas, Maxime et Julien)
- Accès à Bréa à Saint Martin du Var sur un demi-mur le lundi soir
- Stage enfant : annulé à cause du Covid-19
- Le club continue l'usage du nouvel outil pour l'inscription des participants aux activités du club : Meetup

Cette année le club a conduit les actions supplémentaires suivantes :

- Première compétition club L'ASSA Bloc 2020 (février 2020), qui avait pour objectif de contextualiser et d'appréhender une compétition pour nos jeunes. Cela dans un contexte amical et bon enfant.
- Mesures visant à renforcer la prévention de la violence dans le sport ont été mises en place.
- Un cours débutant adulte le lundi 21h - 22h encadré par Nicolas Ponsot
- Un cours supplémentaire enfant le lundi soir pour l'équipe compétition enfant.
- Un cours de Yoga une fois par mois
- Le club a mis en place la visioconférence Zoom et lancé sa chaîne Youtube afin d'assurer la continuité sociale et sportive pendant le Covid-19

Les résultats sportifs se confirment avec de bons résultats cette année (voir bilan sportif).



Compétition ASSA bloc 2020



Première compétition club L'ASSA Bloc 2020, avait pour objectif de contextualiser et d'appréhender une compétition pour nos jeunes. Cela dans un contexte amical et bon enfant.

Au delà des résultats de chacun c'est un moment de convivialité et aussi pour certain d'un dépassement de soi !



Par courrier du 6 décembre 2019, la direction départementale des finances publiques des Alpes Maritimes a confirmé le **statut d'intérêt général de l'association** et, à ce titre, la possibilité de délivrer des rescrit fiscaux à ses inscrits.

Une discussion est engagée auprès de la mairie d'Antibes pour se doter d'une nouvelle salle SAE : Trois réunions ont eu lieu dans cette optique. En complément de celle-ci, une nouvelle initiative de mise à jour des Semboules a été soumise à la mairie pour satisfaire au court-terme.

Au niveau des Equipements de protection individuelle (EPI), la formation des responsables EPI de la session 2019-2020 a été annulée dû au Covid-19 et reportée au dernier trimestre 2020.

Pour la seconde fois, Steve Mercadier a organisé une sortie escalade avec l'Institut Médico Educatif Pierre Merly : des adolescents et jeunes adultes en **situation de handicap**. Le club a acquis du matériel pour cette opération financée par une subvention du CNDS. Le club prévoit de renouveler l'opération en essayant cette fois de coordonner cette sortie avec des enfants du club lors d'une sortie, pour une meilleure intégration des pratiquants.

Les Structures Artificielles d'Escalade (SAE) utilisée par le club ont fait peau neuve, ainsi après Leonard de Vinci en juin 2019, les semboules en octobre 2019, le mur du gymnase Audiberti a été complètement démonté, nettoyé et ouvert de nouvelles voies en Mai/Juin 2020.

<p> Nettoyage et nouvelles voies dans nos 3 SAE Antibois </p> <ul style="list-style-type: none"> Le club a rempli la mission de nettoyer les prises et d'ouvrir des nouvelles voies Pourtant, ce service <u>n'est pas prévu dans les conventions</u> avec les lycées et la mairie. Le club doit souvent expliquer à des interlocuteurs non-familiers de l'importance pour l'apprentissage de l'escalade de changer régulièrement les voies On entend : <ul style="list-style-type: none"> “On ne doit pas toucher aux prises pour la sécurité” “Pas d'accès en dehors de vos créneaux” “Ne pas toucher les voies avant le bac” ... <p>L'ASSA Escalade remplit son rôle de diligence en matière de sécurité.</p>	<p> Nettoyage et nouvelles voies dans nos 3 SAE Antibois </p> <ul style="list-style-type: none"> En juin 2019, tout le mur de Leonard de Vinci est démonté Et 2 voies par couloirs sont ouvertes par un ouvrier professionnel C'est probablement la première fois que les prises sont nettoyées Finalisation et mise en place des EPIs à demeure (dégaines acier remplacent les anciens équipements arrivés à 10 ans). Merci Felipe ! Coût club : <ul style="list-style-type: none"> – temps des bénévoles – un ouvrier  <p>L'ASSA Escalade remplit son rôle de diligence en matière de sécurité.</p>
<p> Nettoyage et nouvelles voies dans nos 3 SAE Antibois </p> <p>Les Semboules (Paul Charpin) : Avec l'objectif de la compétition ASSA BLOC en février 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> démontage et nettoyage de toutes les prises, Sécurisation et marquage des spits d'entraînement à la corde, Mise en place de mousqueton relais Redéfinitions des blocs et voies d'escalade. La mairie doit mettre en place un filet (pas en place en juin 2020). Coût club : <ul style="list-style-type: none"> – temps des bénévoles – un ouvrier  <p>L'ASSA Escalade remplit son rôle de diligence en matière de sécurité.</p>	<p> Nettoyage et nouvelles voies dans nos 3 SAE Antibois </p> <p>Audiberti : En juin 2020, nous avons pu décaler une fenêtre pour remettre à jour l'entièreté du mur avec les ouvriers Sylvain et Berenger. La Ténacité du Marcassin a payé !</p> <ul style="list-style-type: none"> Les prises avaient grand besoin de nettoyage après les travaux 2018 Coût club : 3500€ entre les prises et les ouvertures par des professionnels 3 voies par couloirs en conservant des voies “historiques” à la demande du responsable UNSS (une 5C par couloir) Ajout de modules (10) 2 voies “de vitesse”  <p>L'ASSA Escalade remplit son rôle de diligence en matière de sécurité.</p>

Le président donne pouvoir au trésorier et au secrétaire pour la gestion des comptes bancaires et faire les démarches nécessaires aux demandes de subvention ou la gestion des courriers.

Les nouvelles coordonnées de gestion de l'association sont ASSA escalade 30 Ter Bd Val Claret Batiment A 06600 Antibes

Adoption du rapport moral

Adopté à l'unanimité

Résultats du sondage

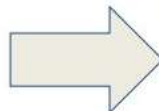
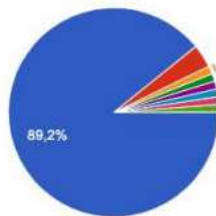
En fin d'année un sondage a été lancé permettant aux adhérents de faire le point sur leur participation aux activités du club. Ce sondage a été complété par 83 participants, dont 54,2% d'adultes autonomes, 19,3% d'adultes débutants et 26,5% d'enfants.

Les résultats sont présentés ci-dessous (voir également les slides de présentation):

- 89,2% des participants au sondage souhaitent se réinscrire à l'ASSA l'année prochaine;
- Les personnes ne souhaitant pas se réinscrire l'année prochaine citent différentes raisons:



Les raisons pour quitter le club

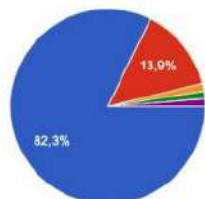


Je ne participe pas souvent
J'aimerais plus de sortie autonomes et le retour des cours perfectionnement ;)
je déménage sur Grenoble ...
+ : j'aime bien l'escalade, j'aime bien le club, ainsi que la localisation et les horaires d'ouverture de LDV qui sont très pratiques
- : je prends mes congés hors périodes scolaires, et occasionnellement je m'accorde aussi une semaine sans sport pour être bien frais avant un long trail, si bien qu'il peut m'arriver de ne pas grimper pendant 3 ou 4 semaines d'affilés si cela s'enchaîne avec des vacances scolaires, ce qui limite/bloque ma progression. Pour compenser, j'essaie d'être présent aux deux créneaux pour adultes autonomes de LDV, quand ma disponibilité me le permet, mais finalement, je grimpe toujours moins que je ne le voudrais. Idéalement, à défaut d'une ouverture de LDV en période de vacances scolaires (impossible, n'est-ce pas ?), un 3ème créneau pour adultes autonomes à LDV offrirait plus de flexibilité aux personnes souhaitant pouvoir y grimper 2 fois par semaine (tout en jouant le jeu de laisser le jeudi aux débutants, ce qui me semble tout à fait justifier)
je ne pense pas, car les jours des cours débutant me convenait mais pas ceux des jours autonomes
Super club mais je quitte la région
Le club est bien mais je regrette que en passant autonome on n'ai plus accès au cours, car malgré mon passeport j'ai encore plein de chose à apprendre
j'espère pouvoir mais je rentre au collège ça va dépendre

- Le site internet du club est un bon vecteur d'information:



As-tu eu connaissance ou accès aux programmes des séances/cours sur le site internet du club ?



- Oui
- Non
- Visio zoom pendant confinement
- Non -> via mail ou facebook
- oui mais pas forcément ludique je trouve c'est mon avis personnel

- 49,4% des participants au sondage ont participé au moins une fois aux activités proposées pendant le confinement (Yoga, PPG, cours en ligne, apéros etc.), dont 31,3% ont participé plusieurs fois.
- 90,4% des répondants s'associent à la décision du club de continuer à rémunérer ses encadrants pendant la crise du COVID-19, malgré l'impossibilité de donner les cours en salle.
- Le club organise actuellement une dizaine de sorties encadrées (environ 1/mois). 51,9% des participants au sondage sont satisfaits par le nombre de sorties organisées. 13,6% souhaiteraient plus de sorties pour débutants, et 19,8% souhaiteraient plus de sorties encadrées pour adultes autonomes.

Il est rappelé que les grimpeurs autonomes peuvent se joindre aux sorties débutants, que ce soit pour grimper à côté et profiter de l'ambiance, ou pour aider les plus novices en installant des moulinettes.

Néanmoins, des cours "performance en extérieur" pour adultes autonomes pourraient être envisagés.

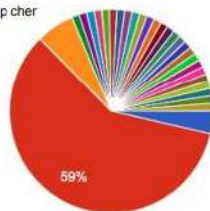
- 10 personnes trouvent qu'un cours encadré supplémentaire "parents-enfants" (les deux inscrits au club) le vendredi soir serait une bonne idée.
- Le yoga ayant été un franc succès cette année, le club envisage de reconduire les cours tous les 15 jours, le jeudi à 19h30. Au total, 36,4% des répondants au sondage seraient intéressés: 14,3% avec le prix inclut dans la cotisation annuelle, et 22,1% comme option (+50€ pour l'année, environ 18 séances).
- La section "jeunes" a fortement évolué cette année. 77,3% des parents répondants au sondage sont prêts à s'impliquer davantage.
- 59% des répondants trouvent "normal" que le prix de la cotisation soit revu à la hausse de 20% étant donnée la réduction fiscale désormais accordée aux adhérents du club (l'ASSA étant devenue une association d'intérêt général).



Le prix de la cotisation 2020/2021 sera revue à la hausse de 20% étant donnée la réduction fiscale



6% Non c'est déjà trop cher



Oui c'est normal

Pas convaincu par l'argument, cela ne change rien pour le club. Il faut voir s'il y a plus de choses à financer.

20% c'est beaucoup. 15% ?

20% c'est trop pour moi (2 cotisations : enfant + adulte). Plutôt 10% d'augmentation ?

Oui on peut augmenter plus (3%)

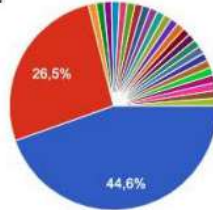
- 44,6% des répondants au sondage sont en faveur d'une réduction de 50€ sur la cotisation des personnes sont imposables. 26,5% ne sont pas d'accord. D'autres avis sont exprimés :



Les personnes non imposables ne bénéficient pas de la déduction fiscale. Le club doit-il être solidaire et faire un geste financier ?



Non je ne suis pas d'accord



Oui on peut proposer une réduction de 50€ sur la cotisation

50 c'est trop ! Mais ce sera très compliqué à gérer.....
Au membre du club de décider
ça m'est égal
Ça n'a aucun sens: le club, même reconnu d'intérêt général, n'a pas lieu de s'immiscer dans les finances individuelles de chaque membre. C'est de l'ingérence et une substitution douteuse aux mécanismes fiscaux.
Ca risque d'être compliqué à gérer les cas particuliers
Comme vous voulez
Désolé, je ne suis pas trop fan de la réduc fiscale
effectivement, si la cotisation est augmentée/ réductions d'impôts possibles, une réduction pour les personnes non imposables permettrait de ne pas les pénaliser.
Faut voir, quel coût pour les autres ?
Je n'appliquerai pas l'augmentation de 20%
Sans opinion
Sans avis sur la question même si je rentre dans cette catégorie
Pourquoi pas mais ASSA est une association, ce n'est pas Apple, donc sur le principe je pense que tout le monde devrait essayer de jouer le jeu ... pourquoi pas
Plutôt pour mais quid de ceux qui sont juste imposable et qui ne récupéreraient pas l'ensemble de la réduction ? est-ce même légal pour le club d'avoir cette info ? (j'en sais rien perso)
Oui si cela ne représente pas un grand nombre et donc n'a pas d'impact trop important sur la cotisation des autres. Il y a aussi des gens qui sont imposables mais ont des moyens modestes.

Point sur les adhésions

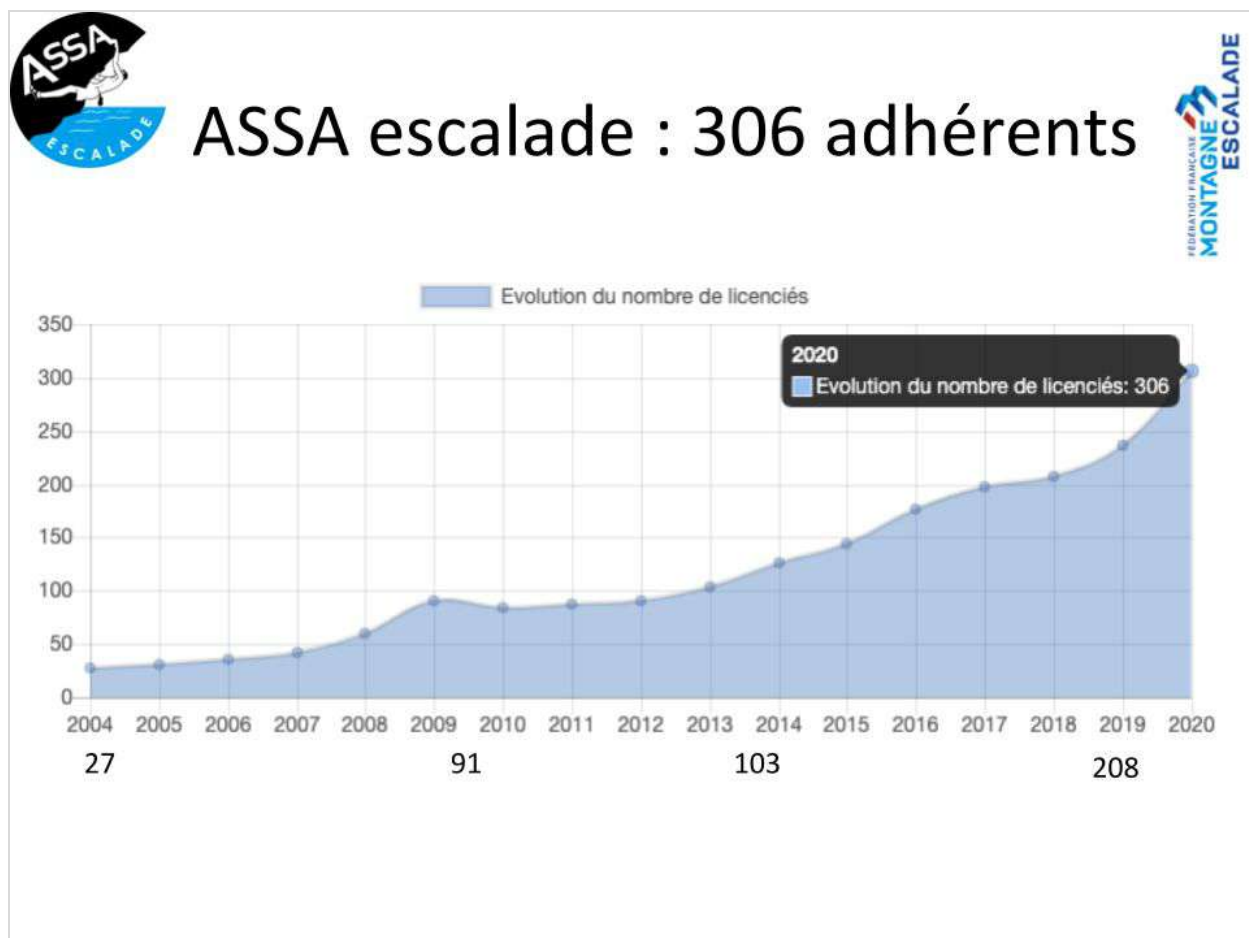
La ligue FFME en région connaît une légère baisse de son nombre global d'adhérent, probablement due à la non ré-affiliation d'un club dans le département des Bouche-du-Rhône (13) qui correspond à la perte de 390 adhérents.

L'ASSA continue sa progression avec +18 adultes et +52 enfants cette saison 2019-2020, pour un total désormais de 306 adhérents, dont 114 enfants et 192 adultes.

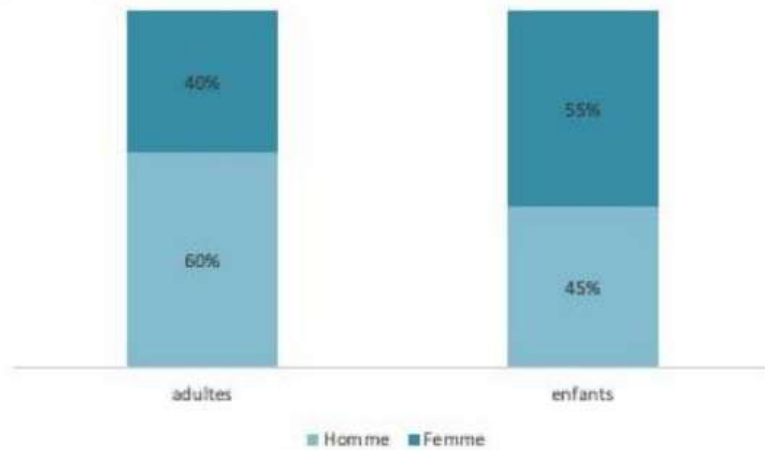


Le club est désormais dans le top 56 France des clubs de plus de 300 adhérents, et se positionne:

- 50ème sur 1035 national
- Dans le top 3 PACA avec Briançon escalade et US Cagnes
- 2ème club des Alpes Maritimes



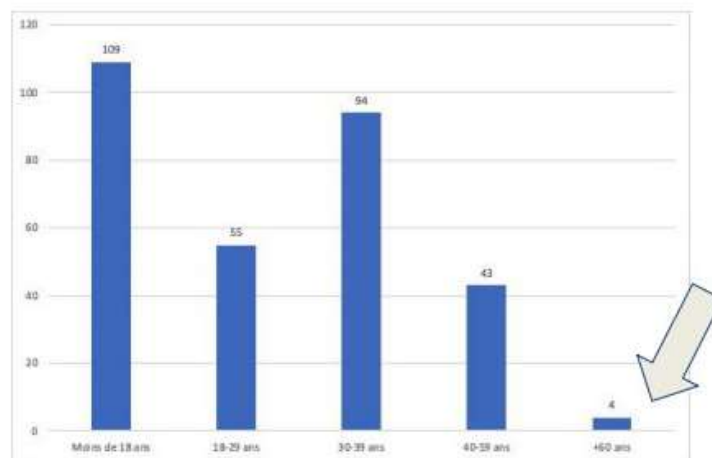
La répartition socio-démographique du club est différente chez les adultes (F:40%, H:60%) et chez les enfants où le rapport est plus équilibré, avec un nombre de filles légèrement supérieur au nombre de garçons (F:55%, H:45%).



66% des membres du club résident à Antibes Juan Les pins.

La moyenne d'âge du club au global est de 26 ans, avec une moyenne de 35 ans pour la section adulte.

Les +60 ans sont très peu représentés, alors même que l'escalade est un sport s'adressant à tous les âges. Toute idée pour favoriser l'accès au club aux +60 ans est la bienvenue.



Présentation du rapport financier

Par le Trésorier

Le club continue sa progression avec une gestion saine de ses finances et un budget à l'équilibre, légèrement déficitaire, malgré le covid, l'augmentation des prestations proposées.

Le budget du club a augmenté de 280% entre 2019 et 2020. La trésorerie au 5 juin 2020 est de 28 207€. Le club réalise un déficit de 587€ sur l'exercice 2019-2020.

Le club est autonome et se finance principalement avec les adhésions (93%) et les subventions (7%).

Bénévolat

Sur recommandation de la ligue, le club a mis en place une feuille de temps pour mesurer le bénévolat et sa valorisation sur la base d'indices fournis par la convention collective nationale du sport.

Le club a valorisé plus de **1600 heures de bénévolat** pour un montant total de **55 876€**

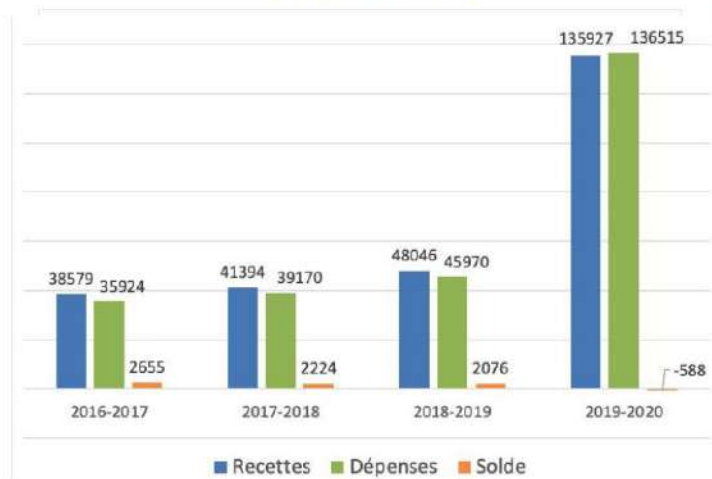
Du 01/06/2019 au 30/06/2020				
Valorisation horaire en brut	ratio			
Membre		1	26,23 €	est égale au salaire horaire de base du groupe 8 de la convention collective nationale du sport, soit 2,8 fois le SMIC
Membre du CA		1,5	34,85 €	est égale à 1,5 fois (contre 2 au national) du barème des membres du Comité Directeur
Bureau		2	46,42 €	est égale à 2 fois (contre 2,5 au national) du barème des membres du Comité Directeur
Pour retraite				
SMIC horaire		9,54 €		
Nombre d'heures de travail annuel		1 607		
				Total
				55 876,99 €

Recette et dépenses :

Le club a recueilli 135 927€ de recette et a dépensé pour 136 515€. L'exercice 2019-2020 se démarque fortement des exercices précédent par la valorisation du bénévolat.



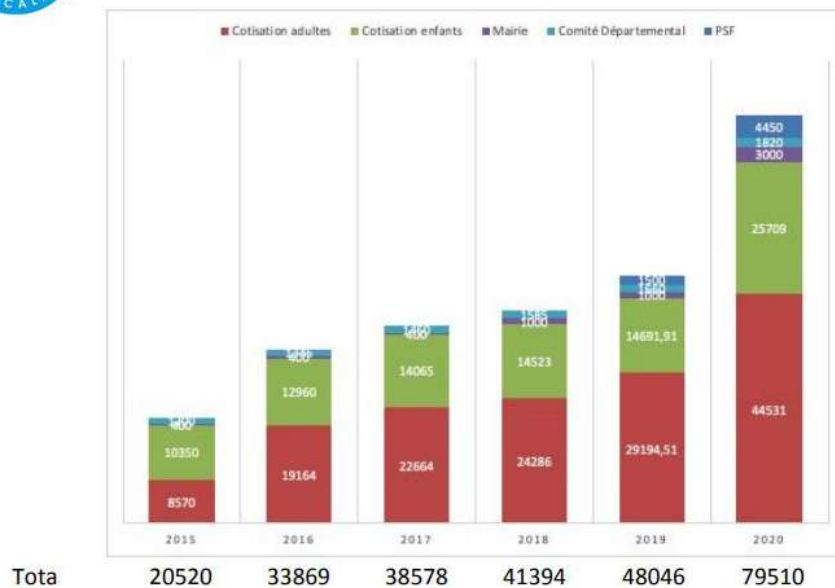
Revenus Dépenses 2019-2020



Les recettes sont réparties entre les adhésions enfants (25 707€) et adultes (44 531€) complétées par 9 270€ de subventions (Mairie - 3000€, Comité Départemental - 1820€, PSF - 4450€).



Recettes 2019-2020



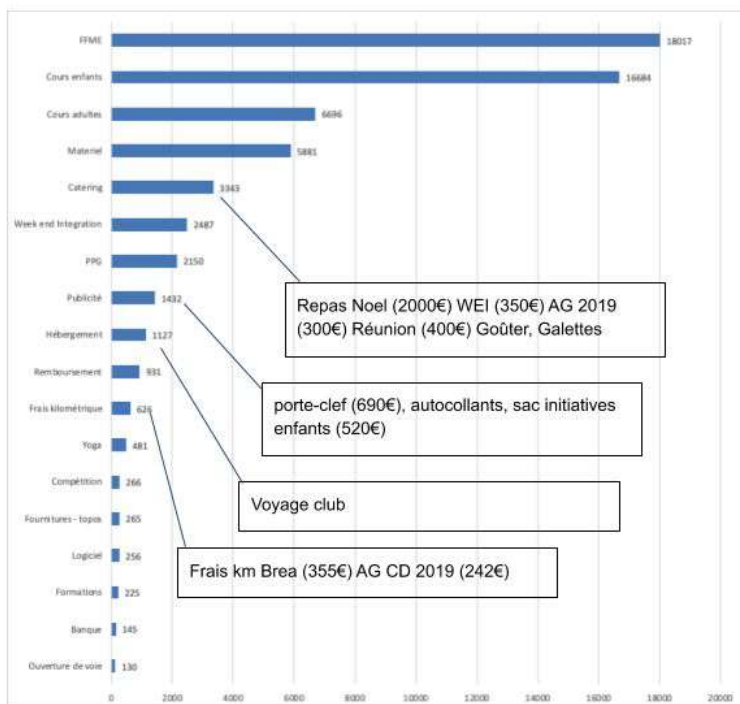
La dépense principale du club est la cotisation reversée à la FFME (18017 €) soit 29% du total des dépenses).

La seconde dépense concerne les encadrements des cours enfants (16684€) et adultes (6696€) que ce soit en salle ou en sortie encadrée à l'extérieur. A cela s'ajoute 2150€ d'entraînement Physique (PPG) une fois par semaine.

L'achat de matériel représente le 3ème poste de dépenses le plus important du club (5881€).



Répartition des Dépenses 61 142€



Les grands postes de dépenses

- 29% la FFME
- 27% section enfants
- 11% section adultes
- 10% matériel

Provision de 5 000€ pour l'achat d'un véhicule club

Ouverture des voies => +1000€

FFME : Licences (17019€) et Bréa (1004€)

Les voyages adultes ont bénéficié d'une aide du club pour l'hébergement (1127€).

Pour rappel, en 2019 le club offrait un cours à 64 enfants (mercredi après-midi), 2 cours adulte débutant (mercredi et jeudi soir), 4 créneaux accès libre aux autonomes dans deux salles (potentiellement 8 créneaux), 1 créneau à Bréa et 1 séance de PPG.

En 2020, le club offre 2 cours enfant à 128 enfants (le mercredi et le samedi), 3 cours adultes débutant (lundi mercredi et jeudi), 1 cours PERF (lundi soir), 1 créneau à Bréa, 1 séance de PPG, 1 séance de yoga 1fois/mois et 4 créneaux accès libre dans les 2 salles.

La présentation des comptes 2019-2020 est approuvée à l'unanimité.

Cotisation 2020-2021

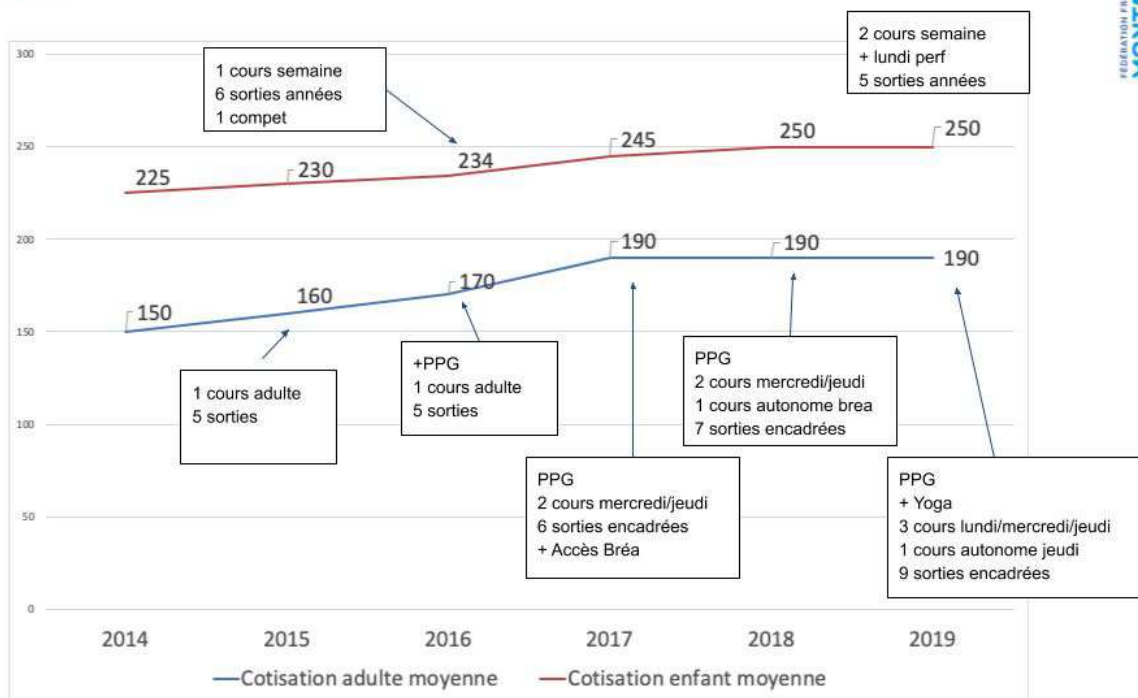
Par le Trésorier

La fédération FFME augmente sa cotisation de 3€ (1,5€ cette année et 1,5€ l'année prochaine) pour absorber la condamnation de la fédération lors d'un accident d'escalade et l'impact sur l'assurance.

Le club a très peu augmenté ses cotisations sur les 5 dernières années, malgré plus de prestations proposées.



Historique de la cotisation



ENFANT :

Il est proposé pour 2020/2021 d'avoir une cotisation unifiée à 275€ (+10%) pour la section enfant (coût "réel" de 127€ après la déduction des impôts).

ADULTE :

Les montants suivants sont proposés pour la cotisation adulte :

- 290€ pour les adultes débutants qui bénéficient d'un cours le lundi + 1 cours le mercredi ou le jeudi
- 230€ pour les adultes débutants qui bénéficient d'un cours le mercredi ou le jeudi
- 180€ pour les adultes autonomes
- 130€ pour les déjà licenciés ffme
- à partir du 20 décembre 2020 : Tarif de septembre -20€
- à partir du 14 février 2021 : Tarif de septembre -40€
- à partir du 10 avril 2021 : Tarif de septembre -60€

Un budget de 1000€ sera alloué à l'ouverture de l'escalade à des populations prioritaires (non imposables, +60ans, programme Sport Santé).

Adopté à l'unanimité

Modification des statuts

Les articles 6, 11 et 18 des statuts seront modifiés comme suit :

Article 11.1

La présence d'au moins un **huitième (1/8)** de l'ensemble des membres fondateurs et actifs, à jour de cotisation, est nécessaire pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer.

Article 11.2

Les procurations sont autorisées et doivent être signalées. Elles sont limitées au nombre de **7** par membre.

Article 18.3 : Composition du Bureau

Ajout du point 3

3. En plus du président, du trésorier et du secrétaire, le bureau peut être accompagné d'une ou plusieurs personnes dont le rôle a été approuvé par le CA. Par exemple : un.e responsable de la section enfant/adulte, un webmaster etc.

Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité.

Projets de SAE avec la mairie

Le club a rencontré en Juin 2020 M. Gilli, adjoint au sport à la mairie d'Antibes, pour relancer la discussion au point mort sur les besoins du club d'infrastructures à la hauteur de ses ambitions. 2 dossiers ont été présentés : le projet sportif club et les 3 projets de SAE.

- Profitant de la période Covid de confinement, les cadres du club et les encadrants ont mis au point un projet sportif pour les 3 prochaines années.

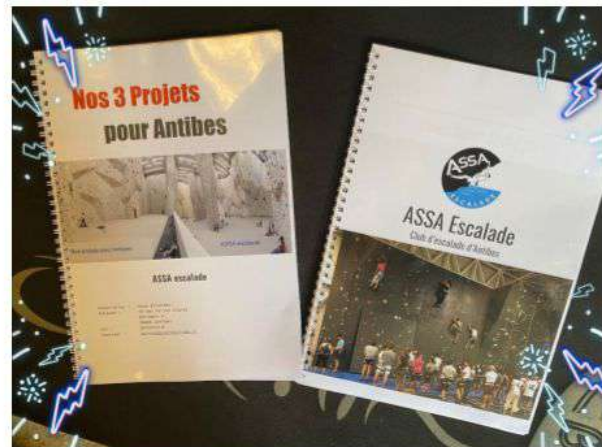
- Avec le soutien de ligue FFME, le club a soumis un dossier approfondi et a présenté 3 projets pour la mairie d'Antibes.



Reprise des discussions avec la mairie pour la modification ou la création de SAE adaptés à la taille et aux besoins du club



<https://www.youtube.com/watch?v=6sC3KRxLU54>



Un premier projet : redéfinition de la salle des Semboules pour en faire une salle de bloc de niveau départemental à moindre frais : environ 80000€.

Deux autres projets : installation en extérieur d'une structure d'entraînement sur des sites comme le CREPS ou le terrain des Semboules à l'image du pôle Tremplin sport de Voiron.

Le projet idéal étant la création d'une salle d'escalade à l'image de la salle Entre Temps à Besançon.

Propositions pour la saison 2020-2021

Plusieurs orientations vont être étudiées par le Conseil d'Administration pour la nouvelle saison :

- Un cours enfant en plus de type "performance"
- Des sorties à Bréa le dimanche pour les enfants
- Baby escalade
- ASSA BLOC 2ème édition en mars 2021
- Une option yoga à 50€ pour 2 séances par mois
- 50% de nouvelles voies par SAE
- Suspension de Bréa le samedi
- Formation PSC1 et EPI gratuites pour les référents et le CA
- 2 cours/mois de révision des manips et sorties passeport vert/ bleu ou grandes voies en début d'année
- 1 encadrement supplémentaire le vendredi à Audiberti pour parent/enfant, senior et sport santé

Remise virtuelle des prix

Merci à Lois, Mia et Naïs pour vos résultats en compétition. Un chèque de 40€ chacun vous sera remis.

Merci à Nicolas Douillet d'avoir organisé et animé toute l'année des sorties slackline.

Merci à Jean-Pierre pour le webmastering: tu gagnes une clé USB ASSA 1Go.

Merci à Franck pour les marccassinades olympiques (1ere competition club !)

Merci à Rémi pour les EPI électriques.

Election et/ou renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Sont (ré)-élus au conseil d'administration :

- Stéphanie Delhomenede
- Françoise Papelian
- Anthony Arrigoni
- Philippe Duplex
- David Lagane
- Franck Ferront
- Olivier Tafani
- Céline Chataigner

- Jeanne Landry
- Caroline Guillet
- Pierre-Axel Lagadec
- Thomas Priolo
- Julie Saccomano
- Myriam Slama
- Inès Kapp
- Rodhain Sylvain

Adopté à l'unanimité

Antibes, le 18 août 2020, Le Procès-Verbal est relu et approuvé par :

David LAGANE

Président

Franck FERRONT

Trésorier

Olivier TAFANI

Secrétaire

